

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Février 2017 / N°104

LE MOT DU MAIRE

Comme vous pourrez le lire dans les divers articles du Tambour, plusieurs rendez-vous ont déjà marqué le début d'année, mais le fait marquant restera l'entrée de la Commune de Blesle dans une nouvelle intercommunalité "Brioude Sud Auvergne" regroupant désormais 24 communes pour une population d'environ 17 000 habitants. Nous n'en sommes qu'à la phase d'installation, mais la préparation des derniers mois a permis une continuité des services. C'est évidemment au niveau des personnels que le changement est le plus brutal puisque dès le 2 janvier, nos trois agents ont déménagé leurs meubles dans des nouveaux locaux et pris de nouvelles fonctions et c'est tout d'abord à eux que j'exprime tous mes vœux de réussite. Au fur et à mesure, des changements vont apparaître, notamment la fiscalité au moment de la préparation du budget 2017 et les compétences qu'exercera dorénavant la nouvelle collectivité à la place des Communes. Dans l'immédiat, le conseil municipal va devoir se pencher sur deux dossiers, l'avenir du bâtiment de la poste et l'exercice du traitement des demandes d'urbanisme, sachant que les services de l'état n'interviennent plus depuis le 1^{er} janvier. La loi Notre nous l'a imposé, nous allons donc travailler à ce que Blesle prenne toute sa place et profite de la nouvelle dynamique que nous propose ce regroupement.

Paulette Vernet



Paulette était née à Blesle en 1927 où elle a vécu. La maison familiale se trouvait place des Anciens Combattants. Elle était la fille d'Eugène Sagne, artisan peintre et de Julie Viallefond. Elle était employée aux PTT à Blesle puis à Clermont-Ferrand jusqu'à sa retraite. Mariée à Paul en 1959, qui par sa mère avait une souche blesloise, ils se sont établis à Clermont-Ferrand. Paul décédera en

1991. Il y a 3 ans, sa santé se dégradant, elle est entrée en maison de retraite où elle s'est éteinte. Le Tambour présente à sa famille ses sincères condoléances.

Bernard PETITJEAN (1945-2017)



Né deuxième de cinq enfants dont 3 garçons et 2 filles, Bernard a grandi à Le Monestier, près d'Ambert, dans le Puy de Dôme, qui l'a vu naître. Ses études primaires terminées, il prit le chemin de Clermont-Ferrand pour recevoir une formation de géomètre au lycée d'enseignement professionnel de Bel Ombre. C'est dans la capitale auvergnate qu'il démarra ensuite sa carrière au sein de la société SOMI-

VAL spécialisée dans le génie civil et les travaux publics. Il épousa Solange en 1968, et avec elle, parcourut la France pour construire les autoroutes. Ils séjournèrent ainsi dans de nombreuses villes telles que Bordeaux, Toulouse, Nîmes ou Strasbourg. Bernard et Solange eurent 3 fils, Patrice, Stéphane et Frédéric, qui leur donnèrent 6 petits-enfants, 4 filles et 2 garçons. Revenus en Auvergne, c'est à Blesle qu'ils choisirent de s'installer en achetant une maison sur la route d'Anzat que Bernard a constamment améliorée. Avant de cesser son activité professionnelle, Bernard travailla pendant une année au service de la commune. Son caractère parfois un peu bourru cachait une personnalité attachante. Bernard aimait rendre service aux autres. Il aimait la technique automobile, le bricolage et la nature. La cueillette des champignons n'avait pas de secret pour lui. Il était très intéressé par les nouvelles technologies et il apporta un grand soutien aux cours donnés par l'association Informatique Pour Tous dont il fut l'un des membres fondateurs. Bernard nous a quittés le 20 janvier après une longue maladie qu'il a affrontée avec courage et lucidité. Tous ses amis s'associent à la peine de son épouse Solange et de sa famille, et leur présentent leurs sincères condoléances.

Vœux de la municipalité

Le samedi 21 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie de vœux de la Municipalité. Il s'agit de partager un moment d'échange convivial en revenant sur les réalisations et projets, mais surtout d'accueillir les nouveaux nés et les nouveaux



"arrivants" de l'année avec un petit présent. Cette année, en plus, trois personnes étaient conviées pour recevoir le diplôme de la famille pour avoir eu quatre enfants, ce qui est très méritant de nos jours. Nous avons surtout émis le souhait de pouvoir nous retrouver l'année prochaine sans avoir une nouvelle fois à rendre hommage aux victimes d'actes barbares qui frappent notre pays chaque année.

SICTOM

Depuis le 1^{er} janvier, le SICTOM chargé de la collecte des ordures ménagères a modifié les circuits de ramassage, notamment le nombre de passages. Bien sur ces modifications n'interviennent pas sans raisons et sont englobées dans un contexte général d'économies, mais elles ne sont pas sans conséquences. La première raison tient au regroupement des Communautés de Communes et à la nouvelle organisation territoriale. Le SICTOM a décidé à la fois de réduire le nombre de bennes circulantes tout en réorganisant ces circuits vers de nouvelles communes allongeant ainsi les trajets. Donc dans un premier temps en Haute-Loire, puis dans les autres départements, de nombreuses communes ne bénéficieront plus que d'une collecte hebdomadaire. La seconde raison est que la quantité collectée ne cesse de diminuer sous l'effet du tri et des modifications de consommation. Aussi, c'est un fait avéré que les bacs étaient sortis une fois sur deux ou n'étaient pas pleins, pour un même coût de collecte. Ces changements s'ils peuvent paraître justifiés occasionnent toutefois des désagréments que l'on doit prendre en compte. Pour les commerces ou foyers pour qui les deux collectes étaient nécessaires ils ont la possibilité d'avoir gratuitement la mise en place de bacs plus importants. Mais le problème principal vient de personnes sans scrupules (pas toujours locales) qui prennent certains points de collecte pour des déchèteries permanentes. Nous allons voir avec le syndicat ce qui est envisageable avant de rencontrer les populations concernées et ainsi pouvoir éviter d'en arriver à des mesures radicales. Toutefois cet article est aussi l'occasion de remercier la très grande majorité des habitants de Blesle qui font, lorsqu'ils le peuvent, l'effort de sortir leurs bacs au dernier moment et les récupèrent au plus vite.

Le Tambour de Blesle

Plus Beaux Villages de France



Mercredi 25 janvier, nous avons reçu une délégation de la commission qualité des plus Beaux Villages du Japon accompagné de Pascal Bernard, technicien qualité à l'association hexagonale. Deux ans après la venue des représentants des Plus Villages de Russie, Blesle sert une nouvelle fois de référence. Il s'agissait cette fois-ci de comparer les critères d'évaluation des commissions qualités qui expertisent les villages. Si en France, le point de départ est la présence de monuments historiques classés, puis l'évaluation des aménagements, des abords et la vie du village, au Japon l'approche est beaucoup plus environnementale, au près des paysages dans lesquels s'insère le village. Ce fut un moment convivial qui aura permis à nos hôtes en plus de la visite de Blesle et de nos échanges, de déguster la bière locale avant de découvrir les plats locaux lors d'un repas auquel ils ont largement fait honneur.

Téléthon

Le téléthon 2016 a une fois encore très bien marché ! 2789,50 euros, voilà la somme reversée au profit de l'AFM Téléthon; autant dire que cette journée de décembre, plutôt brumeuse s'est avérée fructueuse. Merci à nos marcheurs et coureurs toujours aussi nombreux, merci à nos gourmands d'avoir partagé le repas et bien sûr merci à tous nos bénévoles, commerçants d'avoir participé de près ou de loin à cette manifestation, rendez-vous le 2 décembre prochain.

Loto de l'APE



Dimanche 22 janvier a eu lieu le loto de l'APE. Plus de 200 joueurs ce sont retrouvés pour tenter de remporter un lot. Certains d'entre eux ont été plus chanceux : Gilberte Loubat a remporté le cookéo, Gaëlle Glaise la PS4, Nathalie Boissinot la plancha, Anne Marie Bazzara un bon pour un anniversaire à l'aquabulle et enfin Sylvain Bourg a gagné les chèques vacances VVF. La tombola a aussi fait des heureux, Agnès Goude est repartie avec le panier garni, Yves Crozatier a remporté la rosette et Monique Vigier l'appareil à fondue. L'Association des Parents d'Elèves remercie toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation ainsi que les commerçants.

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 10h à 12h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : Blesle (Maison paroissiale) : dimanches 12, 19, 26 Février (11h)

L'APE vous donne rendez-vous le 1^{er} mai pour la vente de fleurs et de muguet.

AVVA

L'AVVA organise en Vallée d'Alagnon La Fête de la Nature du 17 au 21 mai 2017. C'est l'occasion de faire découvrir les sites Natura 2000 qui seront animés par Barbara Serrurier du SMAT avec la collaboration d'Aurore Jarry et Maryline Avon du Pays d'Art et d'Histoire pour la partie Patrimoine. Au Montfouat on pourra admirer et découvrir pas moins de 80 espèces de rapaces et autres oiseaux qui nichent sur le Cézallier. Au Château de Lespinasse sera organisé outre la visite des lieux, une randonnée canine avec Célia, un Salon du Jardin et des Plantes avec de nombreuses animations et un pique-nique dans le parc du château. A Blesle une exposition sur les plantes médicinales présentée par Yves Tréhin et une animation préparée par Géraldine Brun, une autre exposition aura lieu sur les plantes au Margaridou préparé par Claire et Yves. Le thème de cette année : Les super pouvoirs de la Nature. Les écosystèmes et les espèces font preuve d'adaptations, de stratégies, de mécanismes complexes et étonnants qu'il est possible d'observer et de découvrir à deux pas de chez soi. Les milieux naturels ont le pouvoir de produire les matières premières, nourriture, énergie..., de réguler les températures et le climat, localement et à l'échelle de la planète. Les espèces animales et végétales et les milieux naturels offrent à l'homme de nombreuses solutions et services dans son quotidien, ses activités économiques, ses loisirs et peuvent jouer un rôle sociologique important dans la relation à soi, la relation aux autres. La 11^{ème} édition de la Fête de la Nature propose donc d'explorer ces spécialités, rôles et fonction de la nature et de lever, en partie, le mystère sur ses "super pouvoirs".

AAPPMA

La traditionnelle tripe de la pêche aura lieu le 10 février 2017, à 8h30 à Lorlanges, réservations : 06.76.72.91.84

La Bougnate



Les Nouveautés de l'Année 2017 : un nouveau restaurant d'hiver "Le Chalet", son ambiance cocooning avec peaux de renne, de mouton sur les fauteuils, tapis en peau de vache, trophées de chasse, nappes à carreaux, le tout dans une ambiance feutrée et décontractée. Cuisine de bistrot, planches et bar à vins. De 15h à 18h : Salon de thé, chocolat chaud et pâtisseries "gâteaux de voyage", cake, millefeuille, madeleines et financiers. Le jeudi de 18h à 21h : Soirée Cocktail : Mojito'Auvergnat, Martini Royale, Lillet Rosé Piscine, Bulles des Champs, Couleur Framboise... accompagnés de grignotages et tapas, ambiance chaleureuse assurée, lumière tamisée Un vendredi par mois dégustation de vins d'une région accompagnée de mini bouchées gourmandes. Pour la Saint Valentin, le 14 février au déjeuner et au dîner vous pourrez déguster un menu en 5 services, pensez à réserver.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75, fax : 04.71.76.25.42

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Médecin** : 04.71.76.23.14 **Pompiers** : 18 ou 112

Cabinet d'infirmières (Massiac) : 04.71.23.03.22, 04.71.20.16.35 **Samu** : 15

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.76.26.90 fax : 04.71.76.28.17